

JORF n°0089 du 14 avril 2017

Texte n°154

**Avis de vacance des fonctions de directeur de l'observatoire des sciences de l'univers Nantes Atlantique**

NOR: MENS1705857V

Les fonctions de directeur de l'observatoire des sciences de l'univers Nantes Atlantique (OSUNA) sont vacantes. L'OSUNA est un observatoire des sciences de l'univers régi par les articles L. 713-9 et D. 713-9 à D. 713-11 du code de l'éducation nationale. Il est une école interne au sens de l'article L. 713-1 du même code de l'université de Nantes. Le directeur est nommé pour une durée de cinq ans, immédiatement renouvelable une fois, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, sur proposition du conseil de l'observatoire. Il est choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'institut ou l'école, sans condition de nationalité

L'OSUNA regroupe 7 laboratoires de recherche porteurs et d'une unité mixte de service (UMS) de soutien sous la tutelle du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), de l'université de Nantes, de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire, de l'université d'Angers, de l'institut français des sciences et technologie des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR) de Nantes Bouguenais et du centre du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) du Mans. L'adresse du site internet de l'observation est <http://www.osuna.univ-nantes.fr>.

L'OSUNA contribue au progrès des connaissances par la réalisation de travaux de recherche fondamentale ou appliquée et l'élaboration des outils théoriques nécessaires, dans une approche pluridisciplinaire du domaine des sciences de l'univers (INSU) structurés en 5 thèmes : planétologie, sismologie, environnement minier et sol, environnement urbain et environnement côtier et estuarien.

L'OSUNA soutient des services d'observation nationaux de l'INSU comme le service national d'observation en sismologie (SNO Sismologie) au sein de l'infrastructure de recherche (IR) RESIF, les services d'observation (SO) Cassini/VIMS et ChemCam/Curiosity en planétologie, le SNO Dynalit au sein de l'IR ILICO en environnement côtier et porte le projet de labellisation en SO de l'ONEVU en environnement urbain. Il soutient indirectement les réseaux Becquerel de l'INP2P3 et ZATU de l'INEE.

L'OSUNA met progressivement en place des plateformes techniques mutualisées et soutient les enseignements dans le domaine des sciences de la Terre, de l'univers et de l'environnement. Il mène également des activités de diffusion des connaissances, d'expertise auprès des usagers du service public ainsi qu'auprès du grand public.

A la suite de la publication du présent avis au Journal officiel de la République française, les dossiers, comprenant notamment un curriculum vitae et une notice des titres et travaux, sont adressés, sous pli recommandé, avant le 1er juin 2017 (le cachet de la poste faisant foi) au président de l'université de Nantes, 1, Quai de Tourville, 44035 Nantes Cedex 1.

Dans ce même délai un double du dossier est envoyé, par les candidats, à Mme Catherine Truffert, présidente du conseil de l'OSUNA, 64, rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans.